

LES PUBLI' DU DIAG

Territoires vécus, territoires du quotidien

« Services et équipements, commerces, déplacements domicile-travail »

Octobre 2017

Préambule

La réalisation de publications au fur et à mesure de la phase de diagnostic du SCoT vise à éclairer, tant sur la méthode que sur le fond, différentes thématiques qui devront être abordées au regard du Code de l'Urbanisme. Les premiers éléments exposés permettent en outre d'avancer sur l'identification future des enjeux.

Dans une logique de vision à long terme des territoires et de leurs dynamiques, à la fois internes et en relation avec l'extérieur, les SCoT se doivent de conduire une analyse fine concernant la répartition des équipements, services, commerces et emplois tout en caractérisant les déplacements qu'ils soutiennent auprès des populations résidentes. Derrière ces thèmes, émerge l'idée d'une première représentation du territoire en tant qu'espace vécu au quotidien par ses habitants :

Où vais-je pour aller travailler ? Où se situe l'école ou le collège le plus proche ? Où puis-je aller faire mes courses, trouver un médecin ou encore une bibliothèque ?

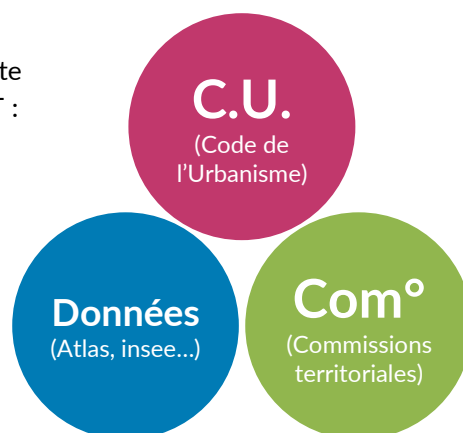
La présente publication vise à présenter un état des lieux condensé de ces différentes thématiques dont la prise en compte constitue d'abord une obligation législative et réglementaire. Elle s'appuiera notamment sur les cinq commissions territoriales conduites courant juin 2017 auprès des élus et techniciens du SCoT et dont la synthèse permet de faire ressortir une première analyse du territoire.

Cette publication s'inscrit avant tout comme un élément de co-construction du diagnostic, permettant d'associer les acteurs du territoire tout au long de l'élaboration du SCoT.

Une publication à la jonction de différents exercices

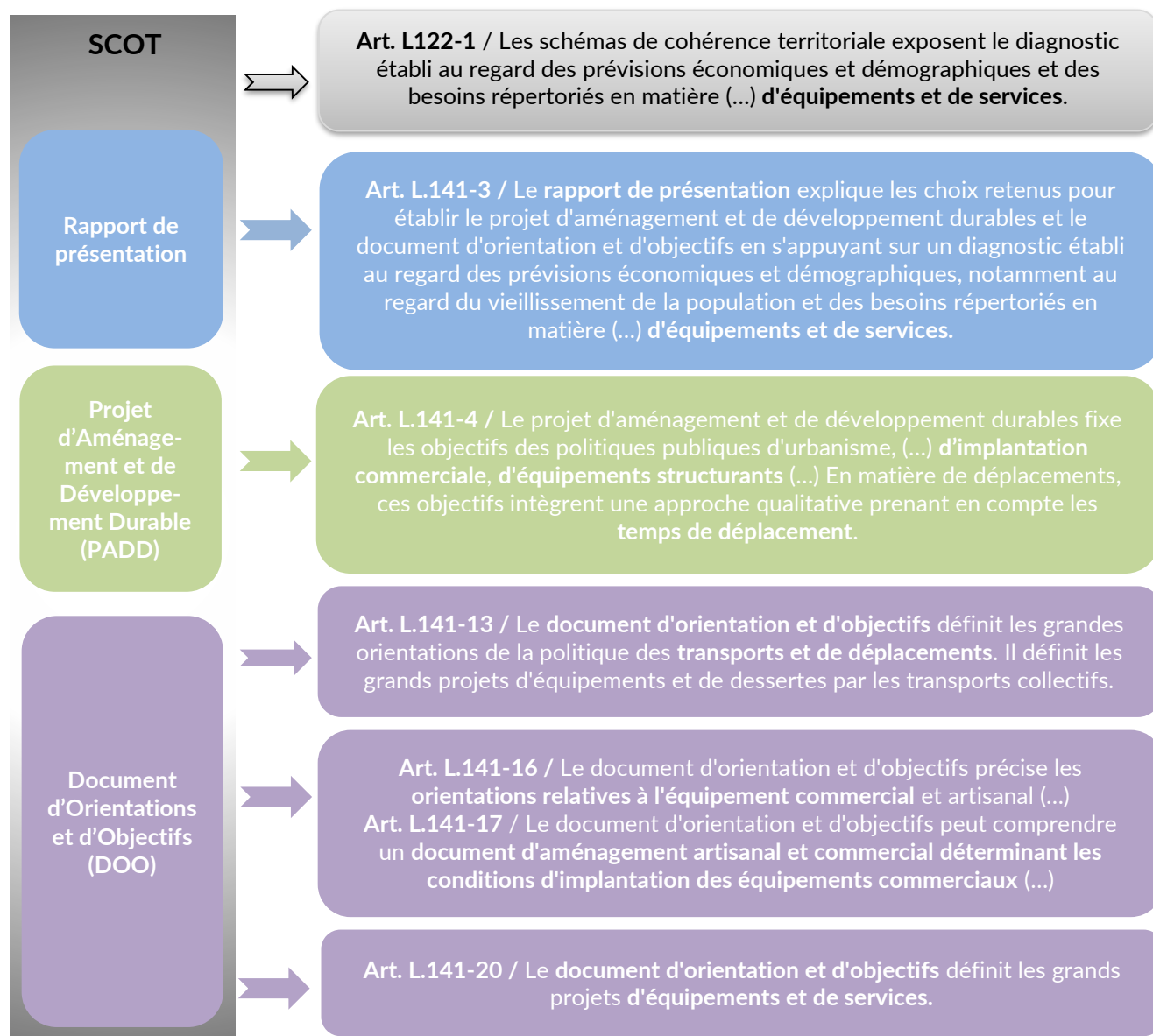
La réalisation de cette publication s'est construite en prenant en compte trois exercices structurants pour le lancement de la démarche du SCoT :

- le Code de l'Urbanisme et ses éléments prescriptifs
- les commissions territoriales
- l'Atlas et les premiers éléments de diagnostic exprimés



CE QUE DIT LE CODE DE L'URBANISME

Au sein du Code de l'Urbanisme, différents articles portent sur la prise en compte des questions afférentes aux équipements, services, commerces et aux déplacements dans le SCoT.



TERRITOIRES PERÇUS

« Jeux d'acteurs » : une première approche des bassins de vie

Dans le cadre des commissions territoriales (Armagnac, Astarac, Auscitain, Lomagne et Savès), instances de concertation et de co-construction du projet de SCoT, un temps d'échange a été organisé, courant juin 2017, autour d'un atelier « jeux d'acteurs », afin d'identifier les bassins de vie perçus sur le territoire.

Ces travaux se sont articulés autour de **sept grandes thématiques** : administration, santé et bien-être, activités journalières, loisirs, culture, commerces et déplacements.

Menés en deux temps, ils ont d'abord conduit les participants à décrire au travers d'un questionnaire, leurs déplacements quotidiens. Par la suite, c'est en binômes, sur des profils types d'acteurs de leur territoire, que les élus et techniciens présents ont reproduit l'exercice.

Cette approche a permis de partager, lors d'une synthèse collective, un premier niveau de polarités ainsi que les liens existants entre les territoires internes au SCoT, mais également avec sa périphérie (Agen, Mont-de-Marsan, Tarbes, Toulouse...).

Note méthodologique Les composantes territoriales



Au nombre de cinq, elles sont un découpage des trois PETR qui composent le SCoT de Gascogne et ont pour objectif premier de faciliter l'information et la participation continues des élus tout au long de l'élaboration de ce document de planification.

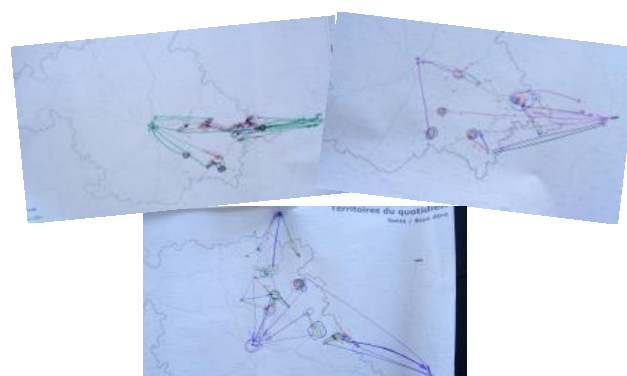
Le Pays d'Armagnac constitue une composante en soi. Le Pays d'Auch et Les Portes de Gascogne sont respectivement scindés en deux entités : l'Auscitain et l'Astarac, la Lomagne et le Savès.



Une esquisse du niveau de rayonnement des communes sur le territoire

Un travail de formalisation des cartes a été conduit afin de donner une première image des polarités et des dynamiques observées à l'échelle du SCoT.

Pour chacune des 7 thématiques abordées en commission, une carte de synthèse a ainsi été réalisée. A partir de ces éléments, une première hiérarchie des principales polarités du SCoT a pu se dessiner.



Préfecture du Gers, **Auch et son agglomération** se détachent comme l'unique secteur de rayonnement départemental. Son attractivité apparaît notamment importante en ce qui concerne les déplacements domicile-travail, la culture ou encore le commerce.

Condom et L'Isle-Jourdain apparaissent ensuite comme les deux principaux pôles de rayonnement du SCoT, complétés par une série de communes dont le niveau d'influence alterne selon la thématique entre rayonnement intercommunal ou local. L'existence de petits bassins de vie locaux se manifeste ainsi au regard de l'influence de ces bourgs-centres sur leur environnement immédiat.

Si l'agglomération auscitaine centralise de nombreux flux tout comme certains chefs-lieux à une échelle plus locale, **l'influence des agglomérations limitrophes au SCoT** se fait également ressentir pour de nombreux domaines.

L'attractivité toulousaine sur une large partie est du Gers se dessine pour les migrations pendulaires, l'accès aux commerces, aux services de santé ou encore aux équipements culturels. L'agglomération d'Agen attire également vers elle de nombreux déplacements depuis le nord du Gers, notamment en ce qui concerne la culture ou encore l'accès aux services de santé spécialisés. Mont-de-Marsan et Aire-sur-l'Adour captent aussi de nombreux déplacements depuis l'Armagnac tout comme Tarbes depuis le sud du SCoT.



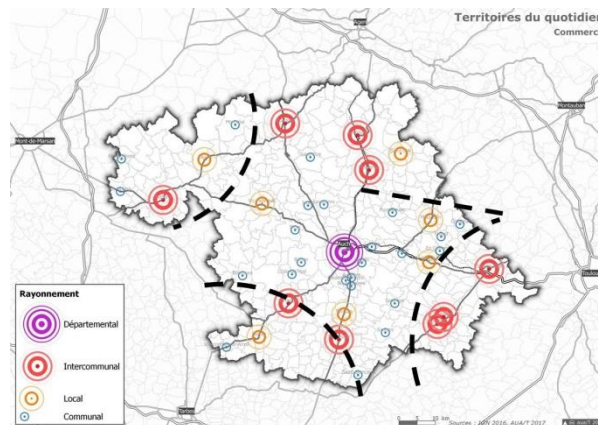
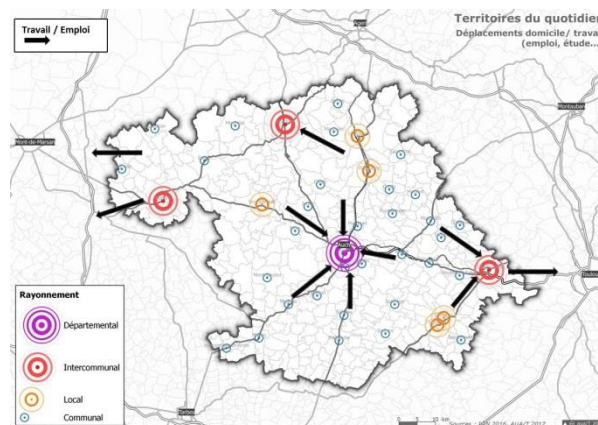
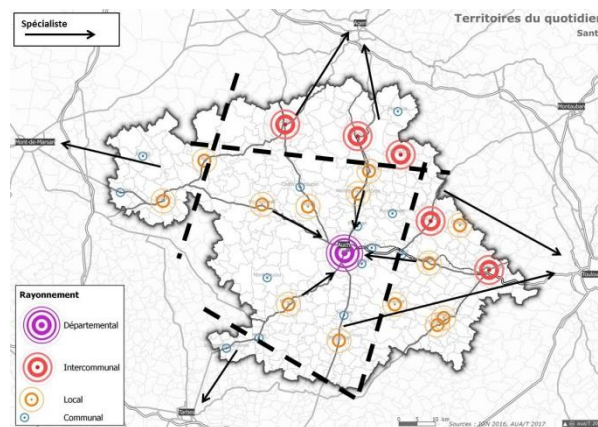
Territoires du quotidien - « jeu d'acteurs »





Les exemples de cartes de synthèse présentés ci-contre sont le reflet de l'expression des participants aux ateliers qui se sont tenus lors des commissions territoriales de juin 2017.

Au cours de ces exercices, les élus et techniciens ont, sur des profils types d'acteurs de leur territoire, décrit les déplacements quotidiens tels qu'ils les imagent pour ces publics.

Ces cartographies retranscrivent uniquement la récurrence des destinations de ces flux.

Elles ne peuvent en aucun cas être vues ou perçues comme la définition d'une armature urbaine à l'échelle du SCoT, qui ne sera débattue par les acteurs locaux, que lorsque les enjeux issus du diagnostic auront été actés.



- Niveaux de rayonnement :
-  Départemental : à l'échelle de l'ensemble du Gers
 -  Intercommunal : à l'échelle des EPCI
 -  Local : auprès des communes voisines
 -  Communal : à l'échelle de la commune uniquement

TERRITOIRES OBSERVES

Note méthodologique

Les analyses et cartes présentées dans les parties services, équipements et commerces sont essentiellement issues de l'exploitation de la Base Permanente des Equipements (BPE - Source : Insee). Cette base de données est « destinée à fournir le niveau d'équipements et de services rendus sur un territoire à la population », dans les domaines des services aux particuliers, commerces, santé, enseignement, sports, loisirs, culture, tourisme et transports, répartis en **trois gammes** (supérieure ; intermédiaire ; de proximité).

Cette base, quoique perfectible, permet une première approche des centralités et bassins de vie en évaluant la répartition et le niveau global de l'offre et son niveau d'accessibilité. Alimentées par des sources administratives, la BPE souffre de biais liés notamment aux mises à jour des différentes bases. La démarche retenue a donc consisté à compléter et enrichir l'information parfois manquante par l'exploitation d'autres sources (entretiens, SDAASP 2017, Observatoire du Commerce et de la Consommation du Gers...).

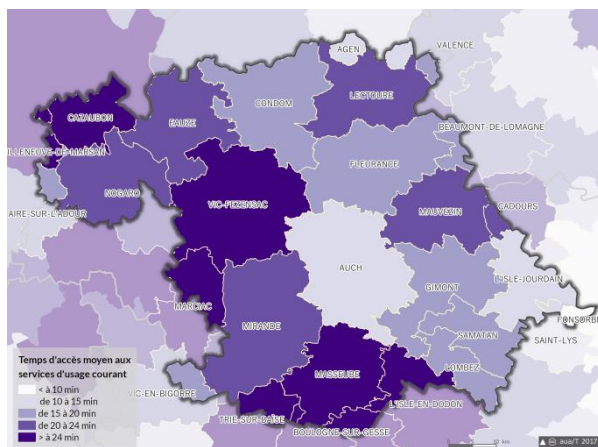
Un niveau d'offre en services et équipements caractéristique des territoires ruraux

La densité et la diversité de l'offre en services fournis à la population conditionnent l'attractivité démographique et économique d'un territoire. Le SCoT de Gascogne se caractérise par une offre de services majoritairement de proximité caractéristique d'un territoire rural. La moitié des communes accueille moins de 5 équipements et de nombreux secteurs en sont dépourvus.

Une offre en équipements structurants peu diversifiée et très centralisée

Le nombre total d'équipements et services est de 41 pour 1 000 habitants soit la même densité qu'à l'échelle régionale. Les temps d'accès aux équipements sont cependant très inégaux sur le territoire. Les habitants des bassins de vie (zonage Insee 2012) de Masseube, Vic-Fezensac et Cazaubon subissent des temps de trajets moyens entre leur domicile et les services d'usage courant (banque, supermarchés, stations-services, collèges...) supérieurs à 24 min. La moyenne nationale est de 11 min.

Au-delà de cette problématique d'accès, la diversité de l'offre est restreinte. On relève une sous-représentation des équipements dits structurants, la gamme supérieure représentant seulement 5% de l'ensemble. Les habitants dépendent ainsi des agglomérations voisines pour avoir accès à une gamme complète d'équipements. Plusieurs pôles extérieurs exercent une influence importante de part et d'autre du territoire : la métropole toulousaine, Tarbes, Mont-de-Marsan et Aire-sur-l'Adour, Nérac et Agen.



Temps moyen d'accès aux services d'usage courant au plus près du domicile - Sources : Insee BPE 2014, distancier Metric

Note méthodologique

La **gamme de proximité** recouvre les équipements du quotidien les plus courants (écoles élémentaires, épicerie, boulangeries, boucheries, médecins généralistes, postes...)

La **gamme intermédiaire** comprend des équipements d'un usage relativement fréquent et qui rayonnent à une échelle plus large (piscines, collèges, supermarchés...)

La **gamme supérieure** se compose des équipements structurants (hypermarchés, lycées, cinémas...)

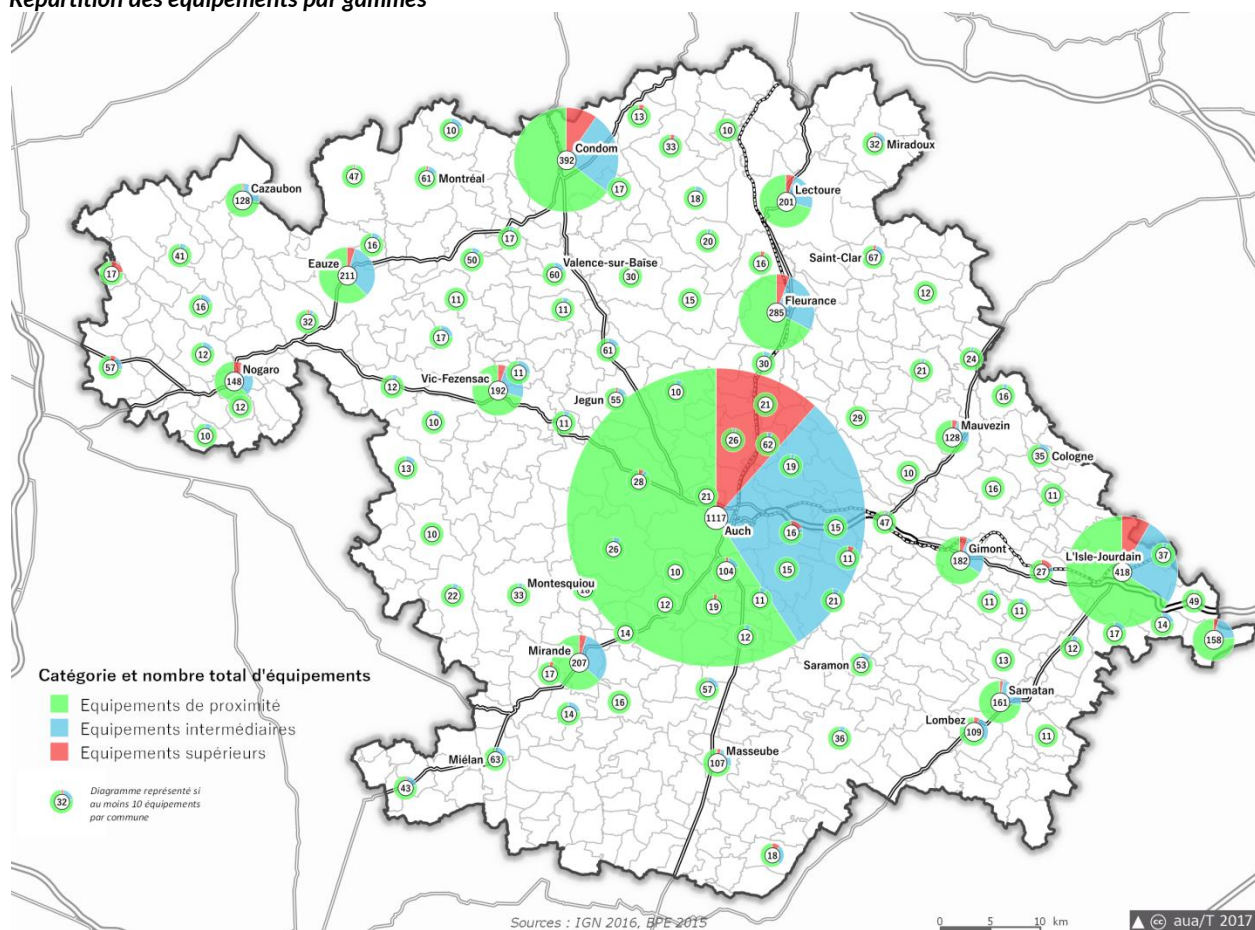
L'essentiel de l'offre en équipements supérieurs est centré sur Auch. Préfecture du département, la ville regroupe les services et équipements les plus structurants du SCoT (2/3 des équipements des gammes intermédiaires et supérieures). Elle étend son influence sur l'ensemble du territoire même si les distances ou les temps de parcours conduisent les populations aux franges à se tourner davantage vers des pôles extérieurs.

Note méthodologique

Une analyse plus approfondie est proposée pour certains domaines d'équipements : la santé, l'éducation, les sports, les loisirs et la culture. Les commerces et déplacements, thématiques phares du SCoT en tant que clés de lecture du fonctionnement du territoire, sont traités dans des parties à part entière. Les services aux particuliers qui couvrent à la fois les services publics (postes, centres des impôts,

pôles emploi...), les services à la personne, souvent portés par les EPCI (services aux personnes âgées, petite enfance...), les métiers de l'artisanat (maçonnerie, plomberie, menuiserie, électricité...), du bien-être (coiffure, soins de beauté) et les équipements touristiques feront l'objet d'un développement spécifique dans le cadre du diagnostic.

Répartition des équipements par gammes



Sources : Insee BPE 2015

En matière d'équipements, le SCoT se structure également autour d'une quinzaine de centralités dont le rayonnement s'étend au-delà de la commune et qui jalonnent les grands axes routiers. Condom au nord du territoire et l'Isle-Jourdain à l'est constituent ainsi des centralités structurantes. Leur influence s'exerce d'ailleurs au-delà du territoire, au sud du Lot-et-Garonne pour le premier et au nord-ouest de la Haute-Garonne pour le second. Le long de la RN21, Fleurance et Lectoure au nord, Mirande au sud proposent également une forte densité d'équipements et services.

L'Ouest s'organise autour de trois polarités Eauze, Cazaubon, Nogaro en direction de l'A65 et Vic-Fezensac le long de la RN124. L'Est se structure autour de Gimont et de l'Isle-Jourdain le long de la RN124 en direction de Toulouse et dans une moindre mesure autour de Mauvezin sur la RD928 et de Lombez/Samatan. Masseube, à équidistance entre Auch et Lannemezan sur la RD929, complète l'offre au sud du territoire.

Une offre de soins et d'équipements de santé déficitaire et inégalement répartie

Le territoire est aujourd'hui confronté, comme de nombreux territoires ruraux, à une problématique de **désertification médicale**. Les besoins de services en matière de santé sont pourtant amplifiés par l'augmentation et le vieillissement de la population. Paradoxalement les zones les plus densément fournies ne sont pas nécessairement celles où les besoins sont les plus importants.

L'analyse de la densité de l'offre de soins au sein des différents EPCI montre une situation particulièrement déficitaire des spécialistes. La majorité d'entre eux sont installés sur la ville-centre (ophtalmologues, psychiatres, cardiologues, pédiatres...).

EPCI	Nbre d'équipements pour 10000 habitants					
	Médecins généralistes	Dentistes	Infirmiers	Kinésithérapeutes	Pharmacies	Spécialistes
CA Grand Auch Coeur de Gascogne	13	10	21	11	4	8
CC Artagnan de Fezensac	10	6	15	8	4	1
CC Astarac Arros en Gascogne	1	1	9	4	1	0
CC Bastides de Lomagne	11	5	20	6	6	0
CC Coeur d'Astarac en Gascogne	13	8	22	19	6	0
CC de la Gascogne Toulousaine	8	6	20	17	3	1
CC de la Lomagne Gersoise	9	5	17	8	5	1
CC de la Tenareze	13	5	11	11	3	3
CC des Coteaux Arrats Gimone	12	7	21	11	6	0
CC du Bas Armagnac	12	4	13	7	4	0
CC du Grand Armagnac	17	5	27	8	6	0
CC du Saves	9	8	22	12	4	1
CC Val de Gers	12	1	27	9	2	0
Scot Gascogne	11	6	19	10	4	3
Occitanie	11	7	22	15	4	7

Densité des équipements et services de santé à l'échelle des EPCI

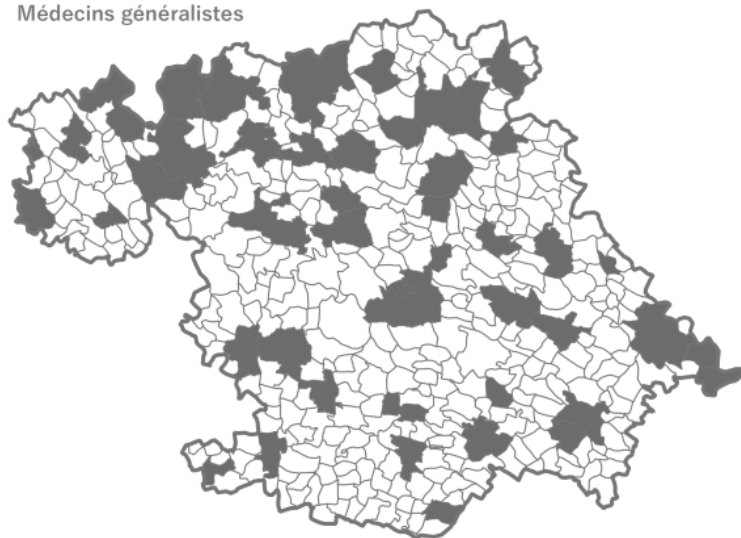
Sources : Insee BPE 2016, RP 2014

La CC Astarac Arros en Gascogne se distingue par une présence particulièrement faible de l'ensemble des professionnels et équipements de santé. La CC du Val de Gers est également concernée par un déficit de dentistes et de pharmacies.

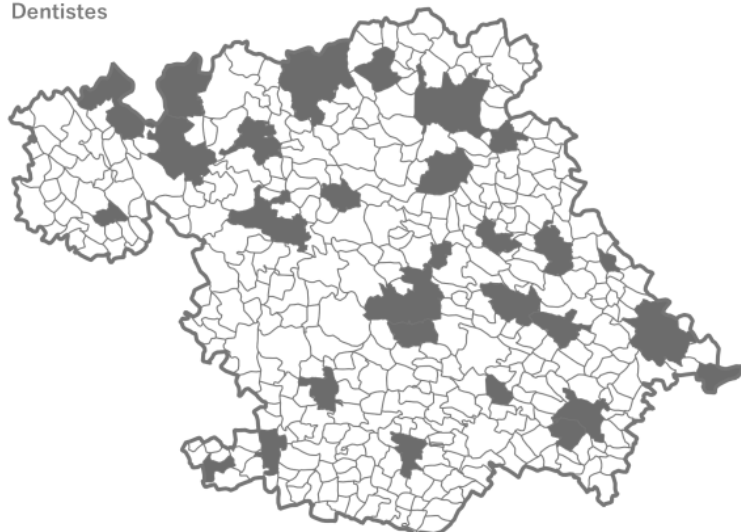
La répartition des services de santé montre d'importants déséquilibres quant à l'accès aux soins et aux consultations de proximité (médecin généraliste, infirmière, dentiste, pharmacie...). L'Ouest et le Sud du territoire, en particulier les secteurs entre Montesquiou et Vic-Fezensac ainsi qu'entre Masseube et Mirande, ressortent comme les zones les moins densément couvertes. La forte disponibilité de médecins généralistes sur l'ensemble des EPCI du PETR Pays d'Armagnac s'explique par la présence de nombreux médecins « thermaux » en activité.

Cette situation est encore plus prononcée pour la présence de médecins spécialistes (dermatologie, cardiologie, psychiatrie...). Toute la moitié sud et l'extrémité ouest du territoire en sont totalement dépourvues. D'après le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Gers (SDAASP 2017) la présence de spécialistes est historiquement faible. L'ensemble des spécialités sont concernées, certaines sont cependant particulièrement sous-représentés (gynécologues, ophtalmologues, pédiatres...).

Médecins généralistes



Dentistes



Médecins spécialistes



Communes accueillant au moins un professionnel de santé

Sources : Insee BPE 2016

En milieu rural, la création de maisons de santé pluridisciplinaires et le développement des services d'aide à domicile sont des alternatives pour garantir l'accès au soin d'une partie de la population résidente (à mobilité réduite notamment). Depuis 2013, le territoire compte quatre Maisons de Santé

Pluri-professionnelle (MSP) : Mauvezin, Nogaro, Fleurance et Vic-Fezensac. Ce type de structures de proximité présente des avantages à la fois en termes de mutualisation des moyens, de partage des charges mais également de diversité de l'offre en matière de soin (infirmière, kinésithérapeute ...).

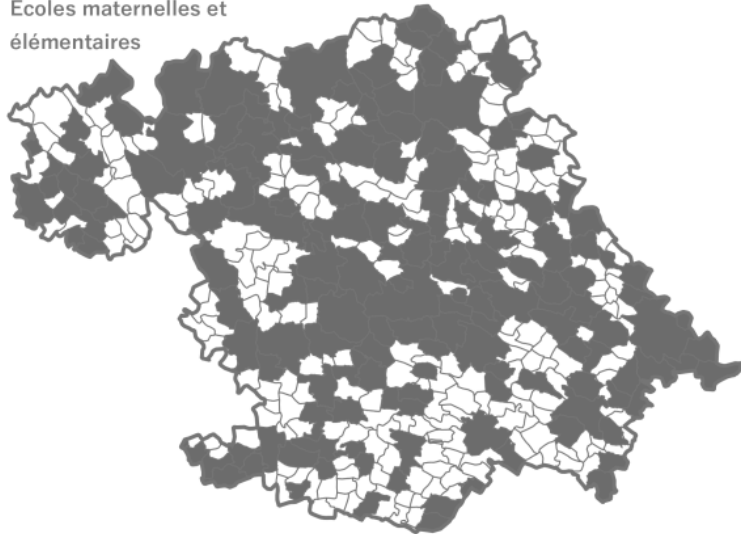
Une offre en équipements d'enseignement très contrastée (entre l'Est sous influence toulousaine et le reste du territoire)

Le territoire bénéficie globalement d'une **bonne couverture par les équipements scolaires du premier degré** (SDAASP 2017). Les écarts sont cependant très importants entre les communes du périurbain toulousain et les territoires ruraux. Plus de 60% des communes n'ont pas d'école et sur certains secteurs, l'Ouest et le Sud en particulier, leur maintien est remis en cause au regard de la déprise démographique.

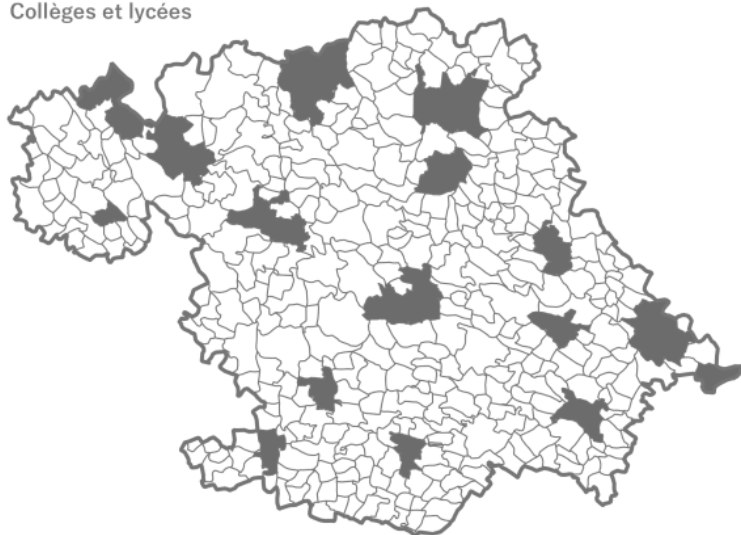
A l'est certains établissements scolaires sont confrontés à des situations de sureffectifs de classes liées au dynamisme démographique généré notamment par la proximité au pôle d'emplois toulousain. A contrario, sur certains secteurs certaines structures sont menacées de fermeture en raison d'un manque d'effectifs. Sur près de 200 écoles élémentaires (publiques ou privées), à l'échelle du département, un quart sont déjà regroupées en Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI). Le vieillissement de la population et le manque d'attractivité de certains secteurs se traduisent inévitablement par un déclin de la population scolaire de certains établissements, qu'ils soient en RPI ou non, et menace leur maintien.

En matière d'enseignement secondaire là encore les situations sont très contrastées entre l'Est dynamique et le reste du territoire qui subit un déclin démographique. Les 25 collèges et 14 lycées d'enseignement général et/ou professionnel (publiques ou privés) sont répartis sur 16 communes classées pôles de services supérieurs ou intermédiaires dans la BPE (Auch, Samatan, Condom, Lectoure, Nogaro, l'Isle Jourdain, Mirande, Masseube,...) à l'exception de Miélan et Fontenilles classées pôles de proximité. Certains établissements comme le collège de Cazaubon subissent une baisse des effectifs continue qui se traduit par des capacités d'accueil supérieures à la demande (SDAASP). A l'inverse, la construction d'un collège à l'Isle-Jourdain révèle une situation d'offre en deçà des besoins.

Ecoles maternelles et élémentaires



Collèges et lycées



Communes accueillant au moins un équipement scolaire

Sources : Insee BPE 2016

Certains élèves sont scolarisés à l'extérieur du territoire. C'est notamment le cas de certains d'entre eux habitant les communes frontalières et qui se déplacent sur des bassins de vie à cheval sur les territoires voisins. Cela concerne également des élèves du secondaire qui souhaitent suivre des spécialités qui ne se trouvent pas sur le territoire. A l'inverse des structures d'enseignement comme le collège de Fontenilles, de l'Isle-Jourdain, de Cazaubon ou les lycées agricoles de Mirande et Auch reçoivent des élèves en provenance de l'extérieur soit du fait de leur positionnement limitrophe soit de la présence de branches d'enseignement spécifiques. Certains établissements privés qui disposent d'un internat (Lycée Saint Jean de Lectoure par exemple) ont également une forte attractivité sur l'agglomération toulousaine.

Une offre culturelle, sportive et de loisirs dense mais de rayonnement local

En matière de culture, sports et loisirs un ensemble d'équipements permet de répondre aux besoins de la population résidente et sont facteurs d'attractivité pour le territoire, notamment sur le plan touristique.

La plupart des équipements sportifs de proximité (tennis, gymnases, stades de football et de rugby...) maillent densément le territoire. En revanche, les équipements d'un rayonnement plus important se font plus rares et sont pour beaucoup centralisés sur Auch (stade de rugby Jacques Fouroux, bassin de natation de 50m, bowling, Golf d'Embats...). A l'échelle du SCoT on ne dénombre que trois bassins couverts à Barbotan, l'Isle-Jourdain et Auch.

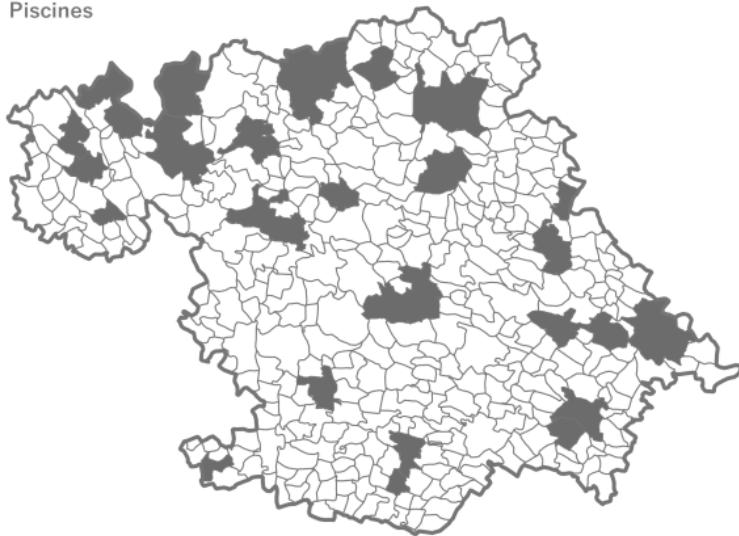
En matière d'équipements culturels structurants, pouvant rayonner au-delà de l'échelon local et ainsi participer à l'attractivité du territoire (cinémas, musées, théâtres), l'offre est assez restreinte avec un équipement seulement pour 10 000 habitants. Sur toute la partie sud du territoire seules les communes de Mirande, Masseube et Samatan disposent d'un cinéma et d'une piscine ouverte uniquement pour la saison estivale.

Dans le domaine de la culture comme pour les équipements sportifs, les services de proximité sont plus fournis. Le réseau de bibliothèques, la mise à disposition de nombreux points lectures, le passage d'un bibliobus (qui dessert Gimont les jours de marché) et l'approvisionnement des bibliothèques scolaires par la médiathèque départementale permettent par exemple de couvrir l'ensemble du territoire même si certains secteurs sont plus fragilisés que d'autres.

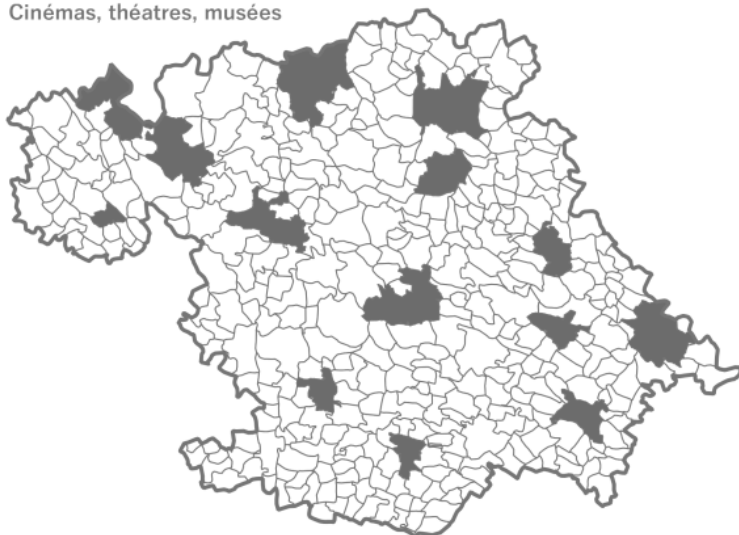
Il est à souligner également une vie événementielle et associative active. De nombreux festivals attirent un public varié, bien au-delà des limites du territoire (Tempo Latino à Vic-Fezensac, Bandas y Penas à Condom, Circa à Auch, La Flamme de l'Armagnac...). Enfin, il faut noter la présence d'équipements qui répondent à la fois aux besoins de la population résidente et touristique comme les bases de loisirs (lac de l'Uby, Castelnau-D'Auzan, Castéra-Verduzan...), les aéro-clubs (Auch et Nogaro), le circuit automobile de Nogaro, les hippodromes (Fleurance, Auch, Castera Verduzan...). Certains équipements participent d'ailleurs à la diffusion de la culture locale comme les arènes à l'ouest (Vic-Fezensac, Eauze, Nogaro, Cazaubon...) ou encore les stades de rugby.

PETR	Nbre d'équipements pour 10000 habitants		
	Equipements sportifs de proximité	Piscines	Equipements culturels
Pays d'Auch	36	1	1
Pays Portes de Gascogne	31	2	1
Pays d'Armagnac	37	2	2
SCoT Gascogne	34	1	1
Occitanie	40	2	1

Piscines



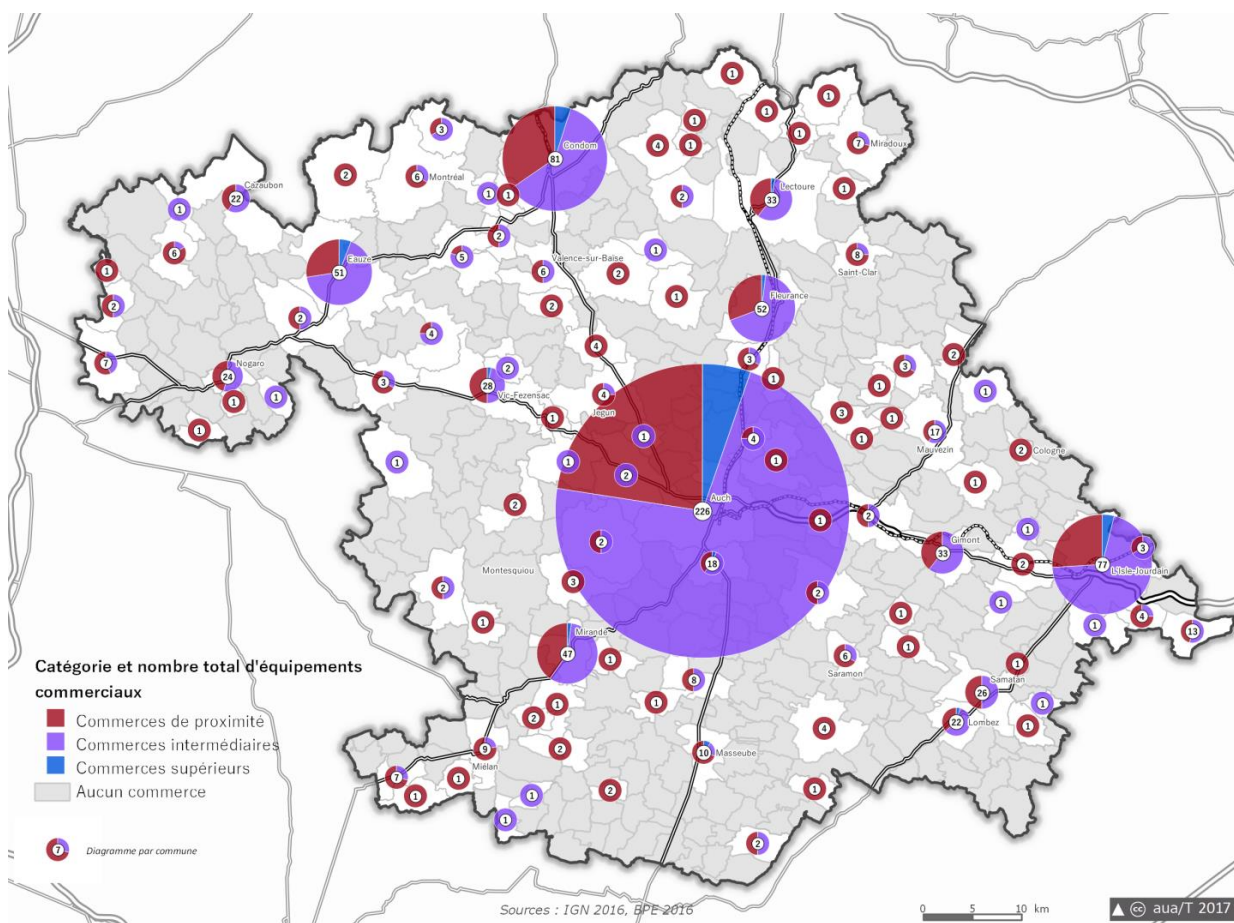
Cinémas, théâtres, musées



Communes accueillant au moins une piscine ou un équipement culturel

Sources : Insee BPE 2016

Une répartition inégale des commerces sur le territoire



Répartition des commerces par gammes

Sources : Insee BPE 2016

La répartition de l'offre en commerces sur le territoire du SCoT donne à voir une hiérarchie des polarités proche de leur poids démographique respectif.

Auch ressort toutefois de façon plus nette encore que sur le plan démographique. La préfecture gersoise concentre ainsi près d'un équipement commercial sur 4 pour seulement un habitant sur 10 environ. Ce sont notamment les équipements de la gamme supérieure qui sont les plus concentrés sur l'espace auscitain (plus de 40% des équipements de cette gamme).

A l'image de leur poids démographique, Condom et l'Isle-Jourdain apparaissent ensuite comme les principaux pôles commerciaux du territoire, accueillant notamment des équipements structurants de la gamme supérieure (hypermarché à Condom) ainsi qu'une densité notable d'équipements intermédiaires (supermarchés, magasins d'équipements du foyer...).

D'autres polarités émergent à un rang plus local (Fleurance, Eauze, Lombez-Samatan, Mirande,

Gimont, Lectoure) avec une offre combinant moyennes surfaces et petits commerces de centre-bourg.

Si le maillage des commerces de proximité apparaît mieux réparti sur le territoire, près de 3 communes sur 4 demeurent dénuées du moindre commerce à l'échelle du SCoT.

Note méthodologique

Commerces de la gamme supérieure :

Hypermarchés, poissonneries, produits surgelés, magasin de revêtements murs et sols

Commerces de la gamme intermédiaire :

supermarchés, librairie, papeterie, journaux, magasins de vêtements, magasin d'équipements du foyer, station-service, magasin d'optique...

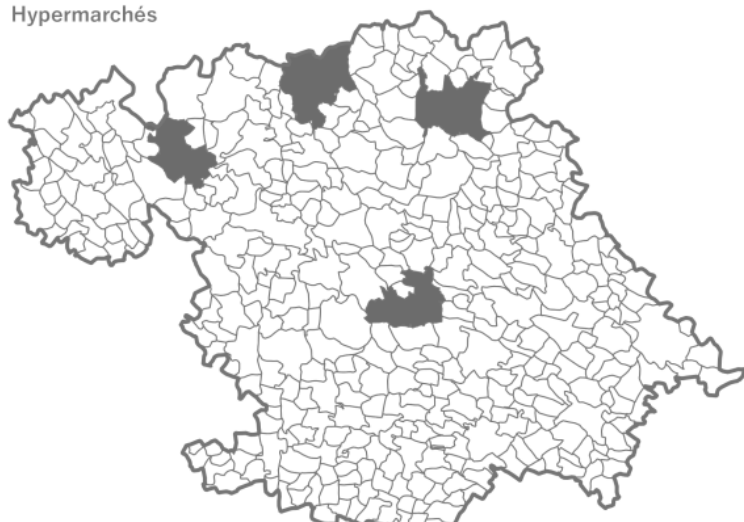
Commerces de la gamme de proximité :

Boulangerie, fleuriste, épicerie....

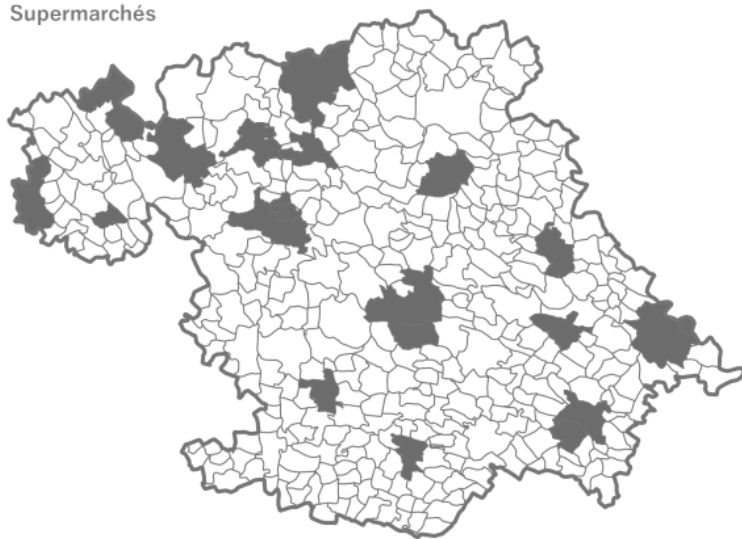
La répartition de l'accueil commercial s'illustre de façon plus parlante encore au regard de la distribution de certains commerces représentatifs d'une gamme d'équipements : hypermarchés pour la gamme supérieure, supermarchés pour la gamme intermédiaire et boulangeries pour la gamme de proximité. Certaines intercommunalités de l'Armagnac et de l'Astarac (CC d'Artagnan de Fezensac, Cœur d'Astarac en Gascogne ou encore Val de Gers), à l'ouest et au sud du SCoT, se révèlent ainsi comme les territoires les plus déficitaires. Si ces espaces constituent certes des zones rurales et faiblement peuplées du SCoT, le manque de commerces de proximité tels que les boulangeries apparaît comme un facteur de déplacement quotidiens important, que ce soit à destination de la principale polarité locale qu'est Mirande ou vers les communes du département voisin des Hautes-Pyrénées, éléments qui viennent ainsi confirmer ce qui avait été esquissé à l'occasion des commissions territoriales.

Ces premiers éléments d'analyse et de compréhension concernant la distribution des commerces au sein du SCoT sont corroborés par l'observation des chiffres d'affaires commerciaux établis au sein des communes gersoises. Ainsi, selon l'Observatoire du Commerce et de la Consommation du Gers¹, sur un niveau d'activité commerciale globale de 916 millions d'euros en 2014 pour l'ensemble du département, environ un tiers du chiffre d'affaire total réalisé était concentré sur la seule commune d'Auch. A ce titre, la concentration de grandes enseignes non alimentaires comme Décathlon ou encore Conforama sur la préfecture gersoise apparaît comme un facteur d'attractivité commerciale majeur pour cette dernière.

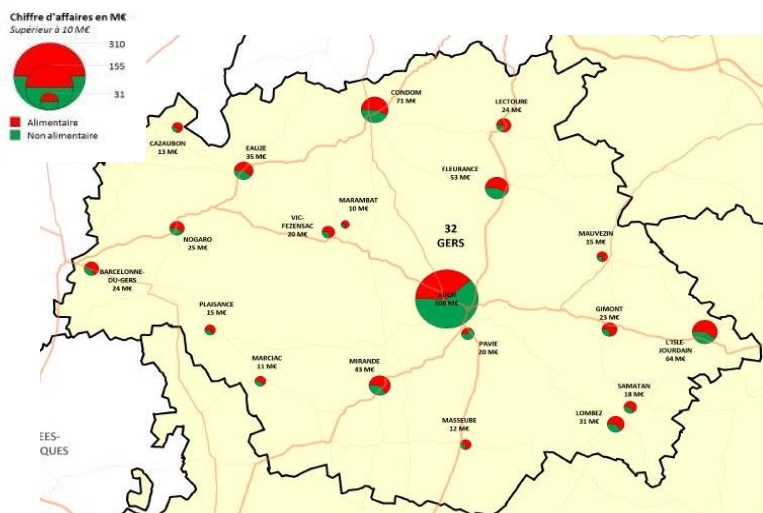
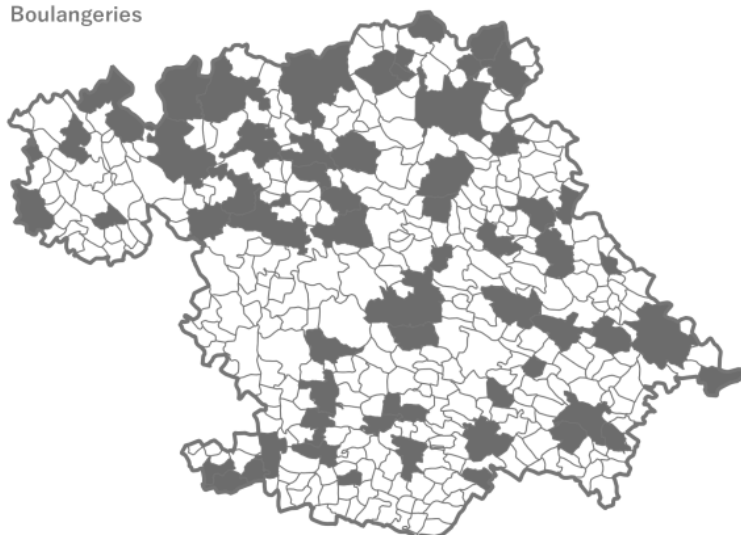
Hypermarchés



Supermarchés



Boulangeries



Distribution du chiffre d'affaires commercial par communes en 2014
Source : Enquête Ménages CCI Midi-Pyrénées

Communes accueillant un ou des hypermarché(s), supermarché(s) et boulangerie(s)
Source : INSEE BPE 2016

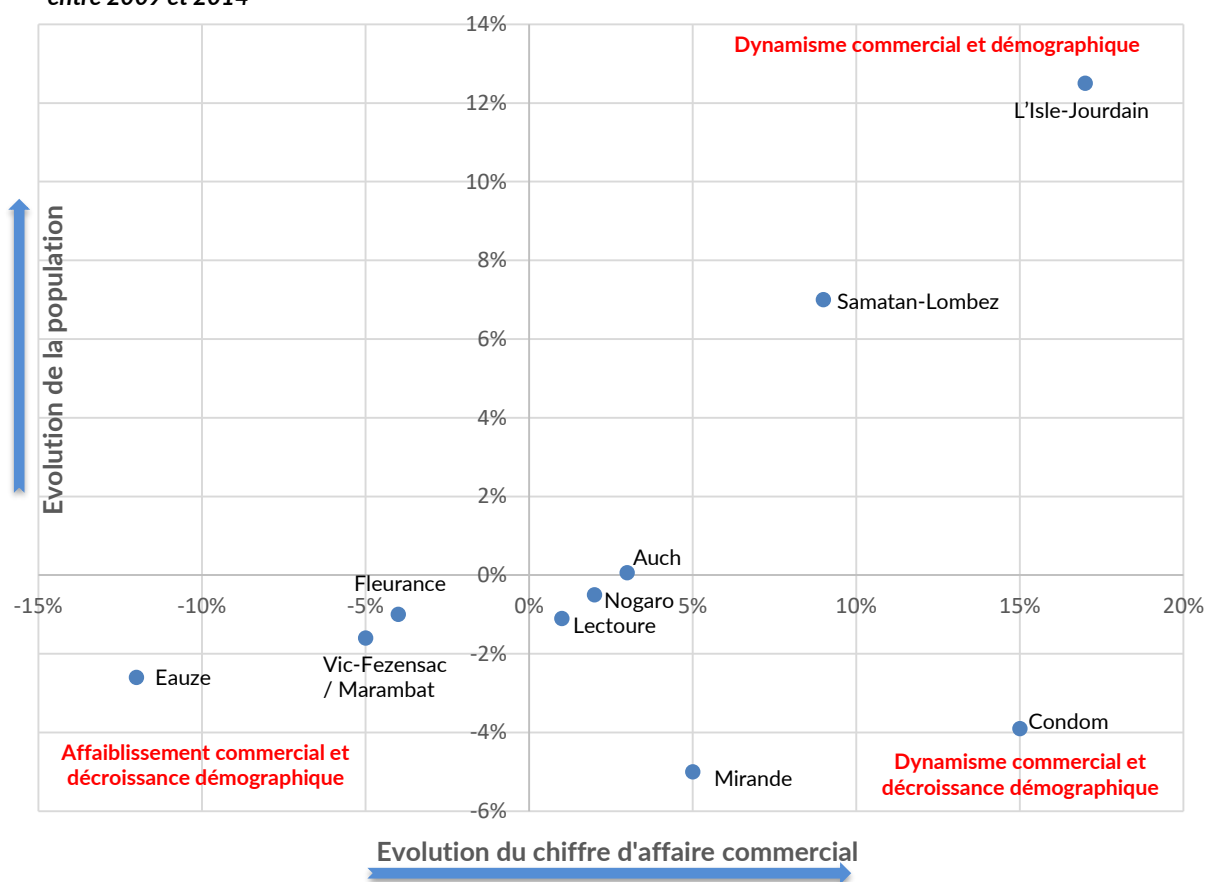
¹ Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers, Observatoire du Commerce et de la Consommation du Gers, 2014

Une évolution différenciée de l'activité commerciale

L'Observatoire du Commerce et de la Consommation donne également à voir des évolutions contrastées concernant le niveau d'activité des principales communes du territoire entre 2009 et 2014. Mises en parallèle avec leur évolution démographique respective sur la même période, ces tendances établissent des situations qui peuvent sembler paradoxales. Ainsi, en dépit d'une population qui a diminué entre 2009 et 2014 (-3,9%), Condom a connu une forte croissance de son chiffre d'affaires commercial (+15%), dynamique quasi-identique à celle enregistrée à l'Isle-Jourdain où la population s'est quant à elle fortement accrue.

Cette situation s'observe également, dans une moindre mesure, pour les communes de Mirande, Nogaro et Lectoure, limitant ainsi les effets de l'évasion commerciale vers les départements voisins ou les achats au sein d'autres communes du SCoT². Des difficultés importantes semblent en revanche marquer les territoires d'Eauze, Vic-Fezensac et Fleurance où la décroissance démographique s'accompagne d'un affaiblissement de la dynamique commerciale.

Evolution du chiffre d'affaires commercial et de la croissance démographique sur quelques communes du SCoT entre 2009 et 2014



Source : Enquête Ménages CCI Midi-Pyrénées, INSEE RP 2014

Note de lecture : Les communes situées en haut à droite du graphique présentent un dynamisme commercial cumulé à une croissance démographique. Au contraire, les communes en bas à gauche associent affaiblissement commercial et décroissance démographique. A titre d'exemple, l'Isle-Jourdain a connu une progression de son chiffre d'affaires commercial de 17 % entre 2009 et 2014 ainsi qu'une croissance de sa population de 12,5% sur la même période.

² Le taux d'évasion désigne la part des dépenses effectuées par les habitants d'une zone de chalandise en dehors de cette zone

Une évasion commerciale importante

Au regard des données émises par l'Observatoire, le taux d'évasion commerciale demeure important, venant confirmer l'idée d'une attraction des pôles extérieurs aux franges du territoire. 20% de la demande commerciale des ménages s'oriente ainsi en dehors du département, chiffre qui place le Gers en tête des départements midi-pyrénéens sur ce critère (6 points devant l'Ariège et 10 points devant le Tarn). Si ce phénomène semble en partie pouvoir s'expliquer par la croissance des achats en ligne, ce facteur demeure marginal (6% des flux de consommation au total sur le Gers). L'essentiel de cette évasion apparaît ainsi captée au sein des départements et aires d'influence limitrophes, avec en tête l'espace toulousain ainsi que Tarbes.

Les déplacements des consommateurs diffèrent toutefois fortement selon la zone de chalandise considérée. Ainsi, le bassin d'Auch apparaît subvenir de façon assez large aux besoins des populations résidant dans sa zone de chalandise (88% de rétention commerciale), tout en exerçant une attraction intra-départementale importante

auprès des zones voisines de Vic-Fezensac, Mauvezin, Gimont/L'Isle-Jourdain ou encore Mirande. Le bassin de Condom se présente également comme un espace de centralisation important des achats avec un taux de rétention de 74%.

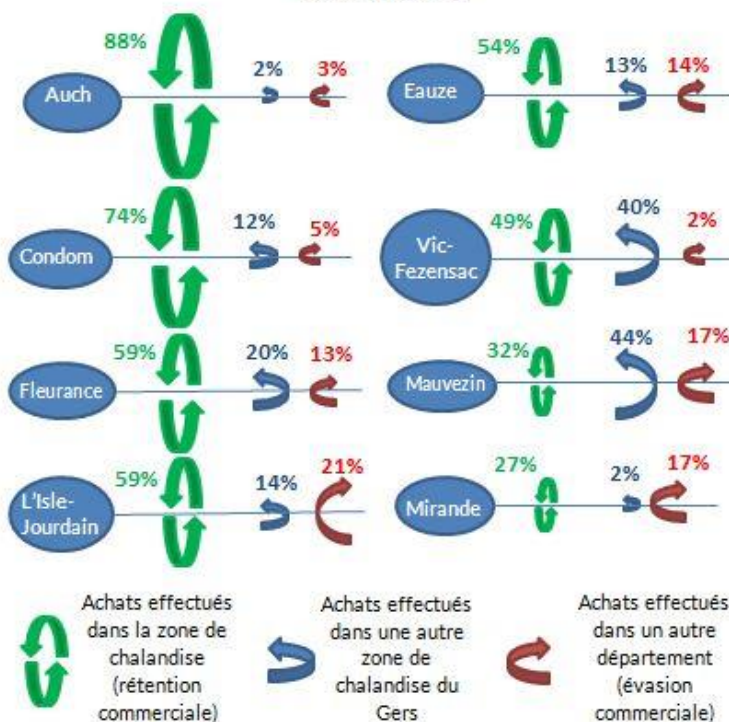
En dehors de ces deux espaces, l'évasion commerciale des autres zones de chalandise recensées apparaît importante : déplacements des aires de l'Isle-Jourdain et de Mauvezin vers l'agglomération toulousaine, de l'aire de Mirande vers les Hautes-Pyrénées, de l'aire d'Eauze et Nogaro vers les Landes, de l'aire de Lectoure et Fleurance vers Agen.

Concernant la caractérisation de cette évasion, celle-ci se révèle plus forte sur le non-alimentaire, notamment en ce qui concerne l'équipement de la personne (39% d'évasion), ainsi que l'équipement de la maison (31% d'évasion) au regard de l'offre limitée.

Taux d'évasion commerciale par départements



Destination de la consommation des ménages par zones de chalandises



Evasion commerciale par achats sur Internet : 6%

Sources : Observatoire du Commerce et de la Consommation, CCI Gers, CCI Haute-Garonne, CCI Ariège, CCI Tam, CCI Aveyron, CCI Hautes-Pyrénées, 2014

Précautions de lecture : les données concernant la zone de chalandise de Mirande sont à ce jour incomplètes concernant les achats effectués dans une autre zone de chalandise du Gers.

Des migrations domicile-travail favorables au pôle d'emplois toulousain

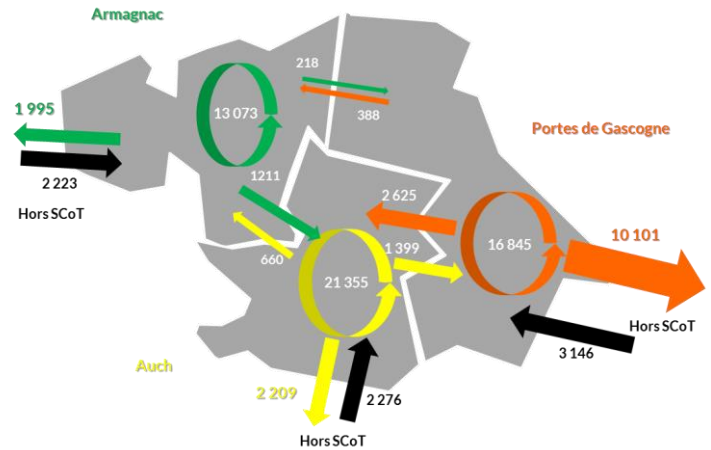
Le fichier des mobilités professionnelles entre domicile et lieu de travail produit par l'Insee est issu de l'exploitation des résultats du recensement de la population. Il mesure un nombre de « migrants alternants », c'est-à-dire le nombre de personnes qui se déplacent entre leur lieu d'habitation et leur lieu de travail sans donner de précision sur la fréquence (quotidienne, hebdomadaire...) de ces flux.

La répartition des emplois, leur éloignement des zones d'habitation, le niveau et la qualité des infrastructures de transport conditionnent les mobilités professionnelles et plus largement l'ensemble des mobilités d'un territoire. L'analyse des flux domicile travail peut aider à identifier certains enjeux d'aménagement. Les navettes domicile-travail représentent une part importante de l'ensemble des déplacements des habitants du SCoT et sont la principale cause de congestion du trafic routier aux heures de pointes. De nombreux actifs résident loin de leur lieu d'emploi et les alternatives à la voiture individuelle sont encore peu favorisées.

Des dynamiques très contrastées entre PÉTR

En 2014, 80% des actifs occupés résidant dans le territoire du SCoT y travaillent. Les dynamiques sont cependant très différentes entre les trois PÉTR. Le nombre d'actifs résidents de chacun de ces territoires est d'ailleurs très inégal, à l'image de leur démographie. Le Pays d'Armagnac représente ainsi 23% de la population en activité habitant le territoire du SCoT, le reste se distribue entre le Pays d'Auch (36%) et le Pays des Portes de Gascogne (42%).

Moins de deux tiers des actifs du PÉTR Pays des Portes de Gascogne y restent pour travailler, ils sont 84% sur le PÉTR Pays d'Auch et 79% sur le PÉTR Pays d'Armagnac. La dynamique de mobilité professionnelle à l'est se distingue ainsi fortement de celle des actifs résidant sur le reste du territoire. Du fait de la forte polarisation exercée par la métropole toulousaine mais également par le pôle d'emplois d'Auch les flux tournés vers l'extérieur du périmètre du PÉTR Pays des Portes de Gascogne sont importants.

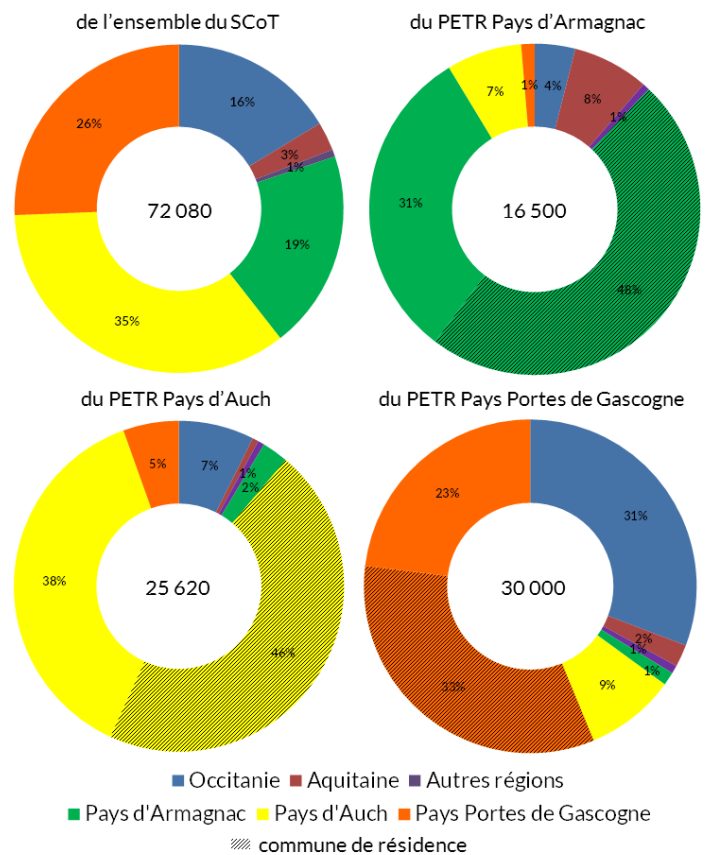


Répartition des flux par PÉTR

Sources : Insee, RP 2014

Parmi les 57 800 actifs résidant et travaillant sur le territoire du SCoT, 1 sur 2 reste travailler dans sa commune de résidence. Les déplacements entre PÉTR sont assez restreints et favorables au Pays d'Auch en raison de la polarisation qu'exerce le pôle d'emplois de la ville-centre. Là encore les dynamiques sont très différentes d'un PÉTR à l'autre. Seulement 23% des actifs occupés du territoire des Portes de Gascogne travaillent dans leur PÉTR mais hors de leur commune de résidence.

Destination des actifs



Lieu de travail des actifs résidant le territoire du SCoT

Source : Insee, RP 2014

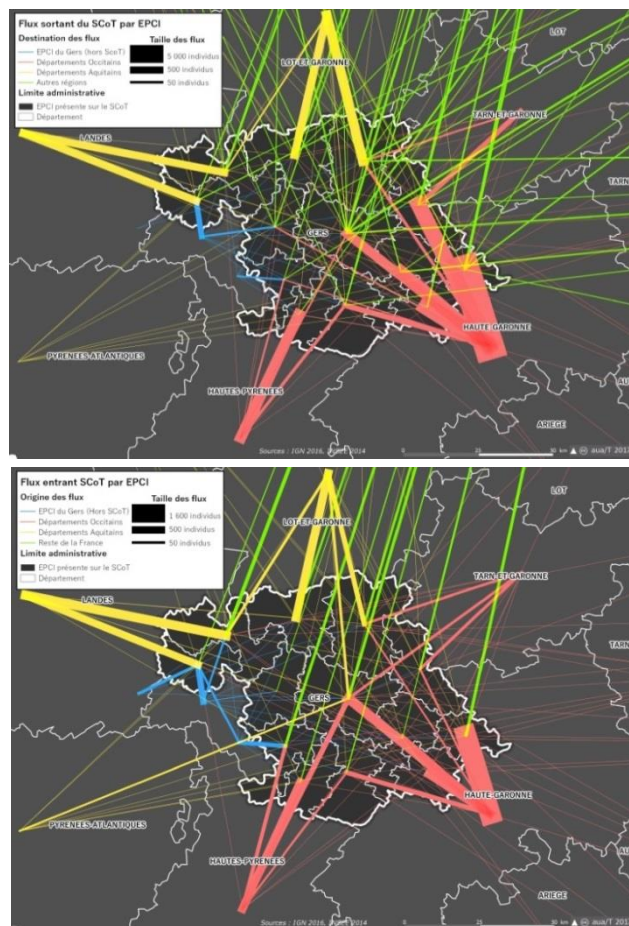
Plus de flux sortant que de flux entrant

Le territoire se caractérise par plus d'actifs sortant (14 300) que d'actifs entrant (7 650). La destination privilégiée par les « sortants » est le bassin d'emplois toulousain qui polarise deux tiers des flux du SCoT. 60% des flux à destination du département de la Haute-Garonne proviennent de la Communauté de Commune de la Gascogne toulousaine. Pour le reste des actifs sortant, 21% travaillent dans les autres départements limitrophes (Lot-et-Garonne 7%, Hautes-Pyrénées 6%, Landes 5%, Tarn-et-Garonne 3% et Pyrénées-Atlantiques 1%) et 5% le reste du département du Gers. Les actifs sortant du Pays d'Armagnac du fait de la proximité des Landes et du Lot-et-Garonne sont plus nombreux à rejoindre l'Aquitaine (8%) que l'Occitanie (4%).

Plus de 40% des actifs qui entrent sur le territoire pour y travailler résident en Haute-Garonne, 13% dans le reste du Gers. Les principaux flux proviennent ensuite dans l'ordre des Landes, des Hautes-Pyrénées et du Lot-Garonne. En termes de répartition, plus de 3 100 actifs viennent travailler sur le PETR Portes de Gascogne, plus de 2 200 sur chacun des deux autres PETR. Ce sont d'abord les communes limitrophes qui profitent de cet afflux d'actifs en provenance des départements extérieurs, puis la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.

Flux domicile-travail « sortants » et « entrants » en provenance et à destination des EPCI gersois

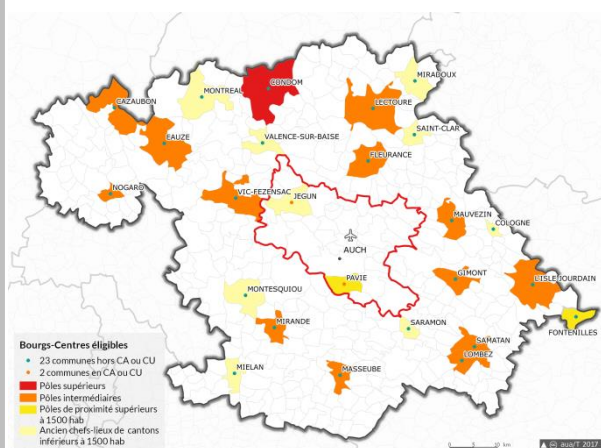
Source : Insee, RP 2014



http://lib.aa-toulouse.org/scotGascogne/images/Cartes/6_TransportsMobilite/flux_interne.gif
http://lib.aa-toulouse.org/scotGascogne/images/Cartes/6_TransportsMobilite/flux_totaux.gif

L'approche régionale des bourgs-centres

La politique régionale en matière d'aménagement et d'égalité des territoires, conduite par la Région Occitanie, concerne des communes rurales et périurbaines qui jouent un rôle de centralité. L'objectif visé est le renforcement de l'attractivité et du dynamisme de ces bourgs-centres « gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique des territoires ruraux et périurbains environnants ».



Bourgs-centres potentiellement éligibles selon les critères Région

Sources : BPE 2016, RP 2014

Sur le périmètre du SCoT de Gascogne 25 communes sont potentiellement éligibles. Les critères retenus sont basés à la fois sur la classification issue de l'approche Insee des polarités par le nombre et le type de services et équipements comptabilisés dans la BPE, la démographie et les anciens chefs-lieux de cantons. Il s'agit précisément de l'ensemble des pôles de services supérieurs et intermédiaires hors Auch, des pôles de services de proximité de plus de 1 500 habitants et des anciens chefs-lieux de cantons de moins de 1 500 habitants.

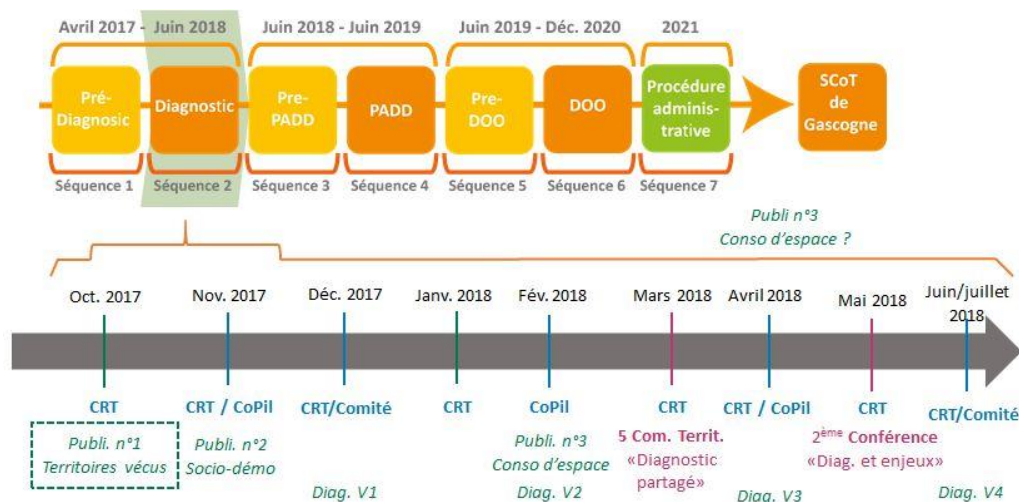
Les communes qui souhaitent faire acte de candidature doivent définir un projet global et transversal de développement et de valorisation du bourg-centre et de ses fonctions de centralité vis-à-vis de son territoire. Les axes à privilégier sont ceux du développement économique, des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux commerces, des équipements culturels, de loisirs, sportifs ...



QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE A RETENIR

- Des **contrastes importants** entre les territoires du SCoT au regard de leur niveau de centralisation des équipements, services, emplois et commerces :
 - un **poids apparent d'Auch et de son agglomération** reflétant son statut de préfecture ;
 - une quinzaine de **bourgs-centres rayonnant sur des bassins de vie locaux** et positionnés le long des principaux axes routiers du Gers : Condom, l'Isle-Jourdain, Fleurance, Eauze, Mirande, Lectoure, Gimont, Samatan, Lombez, Nogaro, Mauvezin, Cazaubon, Vic-Fezensac, Fontenilles, Pavie ;
 - des **territoires ruraux** très peu pourvus voire non dotés d'équipements, services ou commerces, principalement entre le Sud et le centre-Ouest du SCoT.
- Des **dynamiques territoriales différenciées** :
 - une **partie Est** sous influence de l'aire toulousaine avec une attractivité résidentielle dynamisant le commerce et appelant à la création de nouveaux équipements et services ;
 - une **partie Ouest** conjuguant vieillissement de la population et décroissance démographique conduisant à un risque de déprise des équipements en place.
- **Aux franges du territoire, un mouvement centrifuge** soulignant l'influence des agglomérations périphériques : déplacements domicile-travail tournés vers Toulouse à l'Est, accès aux équipements structurants et évasion commerciale vers les départements limitrophes...
- **Des éléments complémentaires en cours d'analyse, restitués à termes dans le diagnostic** : enseignement supérieur, équipements de services publics, pôles commerciaux majeurs, évolution de l'appareil commercial (extension/rénovation), pratiques de déplacements, armature urbaine...

POURSUITE DES TRAVAUX



CONTACTS

Claire CERON Directrice

Christine SANCHEZ-MARTIN Chargée de mission

05 62 59 79 70 - contact@scotdegascogne.com

ZI ENGACHIES 11 rue Marcel Luquet 32000 AUCH